

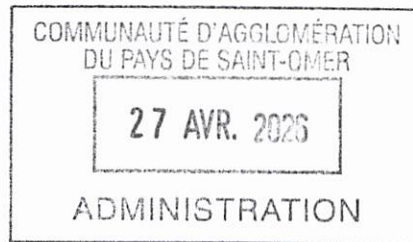


**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle développement du territoire
Mission appui territorial
Affaire suivie par : Delphine Rommelaere
03 21 11 12 29
delphine.rommelaere@pas-de-calais.gouv.fr

Sous-Préfecture de Saint-Omer



Saint-Omer, le **22 AVR. 2026**

La sous-préfète de Saint-Omer

à

Monsieur le Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

OBJET : PLUi de l'ex CCCF sur la commune d'Avroult - projet de modification n°3

Par courrier, du 23 février 2026, vous m'avez notifié, le projet de modification du PLUi de l'ex CCCF sur la commune d'Avroult, approuvé le 28 février 2014, visant à permettre la réalisation d'une maison d'accueil pour enfants et adolescents en protection de l'enfance pour l'association Regain.

Cette modification consiste à :

- reclasser la parcelle ZC1 de la zone UE, qui ne permet pas la réalisation de ce type de projet, à la zone UD ;
- créer une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sur cette même parcelle.

Les modifications étant sans impact sur les surfaces des zones et la création d'une nouvelle OAP, destinée à définir un aménagement qualitatif du site et à gérer sa programmation est nécessaire au projet, la procédure de modification est adaptée et n'appelle pas d'observation.

Le projet de modification est conforme aux documents d'urbanisme opposables (PLUi et SCoT du Pays de Saint-Omer).

*Je tiens de votre
attention*

La sous-préfète,


Sophie PAGÈS

